



Suivez nous !

Nos prochaines réunions publiques

Jeudi 6 février - 18h30 : Salle de la Chartrie Querqueville
Lundi 10 février - 18h30 : Salle de la Prairie La Glacerie
Jeudi 13 février - 18h30 : Salle Renan Le Becquet
Mercredi 19 février - 18h30 : Salle des fêtes Cherbourg
Jeudi 20 février - 18h30 : Salle de l'Europe 1 Tourlaville
Vendredi 21 février - 18h30 : Salle Bellevue La Glacerie
Mercredi 26 février - 18h30 : Salle de l'Europe Tourlaville
Lundi 2 mars - 18h30 : Grand salon Cherbourg
Mercredi 4 mars - 18h30 : Salle de l'Europe Tourlaville
Dimanche 8 mars - 18h30 : Grand salon Cherbourg
Lundi 9 mars - 18h30 : Salle montécot Octeville
Mardi 10 mars - 18h30 : Salle Davoury Equeurdreville
Mercredi 11 mars - 18h30 : Salle Adrien Girettes Tourlaville
Jeudi 12 mars - 18h30 : Salle de l'Acre Querqueville

Pour Vous !

Sonia Krimi

Les fonctionnaires territoriaux

✓ **Modification du règlement interne**

de promotion.



Les fonctionnaires territoriaux

Vous êtes 1700 (Bilan social 2018), **dont 63% de femmes** pour assurer, au quotidien, les missions de la collectivité. Pour cela, vous exercez une centaine de métiers différents. 77% d'entre vous sont employés de catégorie C. **Vous subissez aujourd'hui deux situations inquiétantes** : un dialogue social au point mort et un règlement interne de promotion pénalisant l'évolution des carrières. Nous y remédierons d'urgence en renouant les fils d'un dialogue constructif avec tous. **Nous ferons des propositions afin d'améliorer votre quotidien** et le déroulement de vos carrières.

Nous mettrons en place des mesures pour :

- Une action sur les évolutions de carrière et les nominations
- Une promotion accrue des agents en augmentant le niveau des compétences
- Un accompagnement social du personnel
- Un maintien du niveau de service public

Nous vous accompagnerons

✓ **En modifiant le règlement interne de promotion.** La séparation du grade et de l'emploi sera respectée.

✓ **En accueillant au mieux vos enfants** jusqu'à la possibilité de **créer une crèche pour les enfants du personnel.** Nous analyserons les besoins d'accueil petite enfance du personnel de la commune : crèches, maternelles, écoles primaires, cantines...

✓ **En revalorisant l'action sociale à destination des agents : mieux être au travail,** gestion des risques psycho-sociaux, prévention. Nous augmenterons progressivement la contribution au Comité d'action sociale, culturelle et sportive (CASCS).

✓ **En favorisant, avec les partenaires concernés, les formations utiles** pour accroître les compétences des agents **en privilégiant les missions de service et de conseil au public.**

Financement

Ces actions auront une incidence sur le budget de fonctionnement de la commune.

En 2019, la masse salariale représente 78 M€, en hausse de 1,8% par rapport à l'année précédente. A lui seul, le GVT (glissement vieillesse technique) s'élève à 750 000 €. Il correspond aux augmentations salariales liées à l'ancienneté (avancement d'échelon dans le grade) ou à des nominations à un grade supérieur. Le GVT, si le règlement interne de promotion est revu, va mécaniquement augmenter, comme la subvention au CASCS pour atteindre 1 M€ par an.